

## Appel à projets 2020 « Challenge 1 - CReA-VIANDE »

### Rappel sur CReA-VIANDE et ses thématiques

Le consortium viande de ruminants CReA-VIANDE est un des 8 livrables piliers du Challenge 1 de CAP 20-25.

CReA-VIANDE est un consortium créé en 2017 en région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'initiative de la Chambre Régionale d'Agriculture, l'ARIA et l'INRA, dans la continuité de l'action collaborative « Filière Bovins Engraissement Auvergne ». Il regroupe une diversité de partenaires (filière amont / aval, recherche & développement et enseignement supérieur) pour travailler sur la production et la valorisation de viande de ruminants (bovins et ovins). Il permet de formaliser des questions et construire des programmes de recherche et des études dédiés aux problématiques régionales en lien avec les marchés.

### Objectifs

- Renforcer le dialogue entre les différents partenaires de la filière viande de ruminants
- Structurer les actions de recherche de la filière viande de ruminants au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes

### Missions

- Echanger entre les partenaires
- Faire émerger et valoriser des projets
- Expertiser des projets liés à la filière viande pour le Cluster Herbe, le LIT EHM et les appels à projet PEPIT du PRID de la région AURA.

### Les thématiques identifiées comme prioritaires dans CReA-VIANDE sont :

- ✓ Optimisation de la valorisation des ressources animales dans le contexte des territoires AURA
- ✓ Optimisation de la valorisation des ressources végétales dans le contexte des territoires AURA
- ✓ Authentification des produits (traçabilité, typicité)
- ✓ Optimisation de la valorisation des itinéraires techniques et des démarches filières de production des territoires
- ✓ Phénotypage de l'animal et prédiction des qualités pour décider d'itinéraires de production
- ✓ Valorisation des produits, de la matière première aux produits élaborés en lien avec les attentes des consommateurs

## CONTEXTE et OBJECTIF de l'AAP 2020

Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre du projet [I-Site CAP 20-25](#), c'est le dernier de la première phase du projet (2018-2020). L'objectif est d'initier des projets collaboratifs en lien fort avec les problématiques des filières et avec un potentiel d'excellence scientifique en adéquation avec l'I-SITE. Les porteurs des projets doivent être situés dans le périmètre de l'I-SITE Clermont-Auvergne. Des partenariats externes pourront être envisagés et devront faire l'objet de financements spécifiques.

Il est doté d'un budget global d'environ 120 000 euros. Les projets doivent avoir une durée de 2 ou 3 ans : 2020-2022 (ou 2023). Ils suivront les règles budgétaires suivantes :

- Thèses, post-docs et CDD : Les dépenses destinées aux personnes recrutées avant le 31 décembre 2021 seront éligibles. La durée du contrat ne pourra excéder 3 ans pour une thèse, 1 an pour un post-doc ou CDD ;
- les autres dépenses (déplacements, consommables, équipements) seront possible jusqu'en 2023, à conditions qu'elles soient destinées à une action déjà engagée (un livrable, un projet) et qu'elles aient été programmées avant fin 2021.

## Modalités

- Les projets seront présentés en utilisant le [formulaire de candidature](#)
- Les projets doivent être déposés à l'adresse [brigitte.picard@inrae.fr](mailto:brigitte.picard@inrae.fr).
- Le Copil de CReA-VIANDE auditionnera les projets, les évaluera et fera un classement.

## Echéances

- 26/08/2020 à 12h:00, date limite pour le dépôt des soumissions
- Si besoin d'informations complémentaires ou d'aide contacter **Brigitte Picard** : [brigitte.picard@inrae.fr](mailto:brigitte.picard@inrae.fr)
- Septembre : commission d'évaluation des projets et [audition des porteurs de projet](#)
- Décision de financement fin Septembre

